

Lille, le 06 juillet 2010

**Après la Commission Permanente du 28 juin 2010**  
**Un Communiqué d'Alain BRUNEEL, Président du Groupe Communiste, Parti**  
**de Gauche et Unitaires**

Le Groupe Front National s'est lancé, au cours de la Commission Permanente du lundi 28 juin, dans son opération sabotage de l'instance décisionnelle de l'Assemblée Régionale en déposant plus de 120 amendements.

Ces derniers ne sont aucunement des éléments qui visent à répondre aux souffrances humaines et sociales qui affectent une part grandissante de notre population.

Les amendements en question ne portaient que sur des délibérations relevant du champ culturel et de la citoyenneté ; ce qui démontre la volonté du F.N à porter un coup contre toutes les actions créant du lien social et de la cohésion territoriale.

Ne maîtrisant pas les questions de fond, le F.N a cherché à polluer le débat politique régional en occupant le temps parole au sein de l'Assemblée, tout en multipliant les rappels au règlement.

L'objectif est de disputer le titre de premier opposant régional à l'UMP et d'attirer l'attention sur lui en lien avec une stratégie pré-électorale présidentielle.

C'est une attitude anti-républicaine à l'opposé du débat de fond nécessaire pour mener à bien les politiques régionales utiles, allant dans le sens du progrès social.

Derrière les affirmations péremptoires et populistes du F.N, il est nécessaire de pointer l'absence de propositions concrètes et pertinentes.

Dans cette configuration, le Groupe C.P.G.U est déterminé à rappeler que le programme porté par le Front National est à l'opposé des réformes qu'attendent les habitants du Nord Pas-de-Calais : c'est la retraite à 65 ans, la régression sociale, les relents racistes et un programme économique en faveur des plus riches.

Au-delà des gesticulations stériles de l'extrême droite, le Groupe C.P.G.U, dans une démarche responsable et combative est intervenu sur plusieurs délibérations relevant de l'économie, de l'éducation, de la culture et des finances...

Sur le champ économique, **Bertrand PERICAUD**, est revenu sur le financement du Pôle de compétitivité Maud dont les subventions régionales semblent servir, pour l'essentiel, les intérêts d'Arc International. Il a rappelé que ce Pôle n'a pas pour vocation à profiter aux pays « Low Cost » où Arc International a externalisé une partie importante de ses activités productives.

*« Aujourd'hui, il est plus que temps que le management du groupe indique sa réelle direction qu'il compte emprunter : la liquidation, le développement, ou la vente du groupe ? »*

Une délibération visait à accorder une subvention de 700 000€ en faveur de l'implantation à Onnaing de l'entreprise Toyotomi qui est détenu à hauteur de 49% par la transnationale Toyota.

Sur ce sujet, **Bertrand PERICAUD**, a indiqué que cette aide n'était aucunement déterminante pour l'aboutissement de cette implantation et qu'en conséquence son groupe voterait contre cette subvention.

Le groupe C.P.G.U, par l'intermédiaire de **Laurent MATEJKO**, s'est aussi opposé au financement de l'association Alliances – officine du MEDEF - qui vise à développer des actions « cosmétiques » en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Pour agir dans ce domaine, le groupe C.P.G.U a reformulé sa proposition de création d'une Agence Régionale de notation sociale, Economique et environnementale, dont l'objectif viserait de gagner en lisibilité sur les choix stratégiques des actionnaires des entreprises, mais aussi pour valoriser les bonnes pratiques de nos entreprises régionales et lutter efficacement contre l'économie financiarisée.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, recherche, le groupe a voté pour la convention partenariale de site « Campus Grand Lille », dont l'objectif vise à accroître la lisibilité à l'international du campus universitaire Lillois en engageant notamment, un plan de rénovation conséquent dans le domaine de l'immobilier, tout en assurant une haute qualité d'étude et de formation à tous les étudiants.

Dans ce cadre conventionnel (Etat-Région-LMCU, CG59), **Bertrand PERICAUD**, a revendiqué de maintenir l'engagement volontariste de

l'Institution Régionale en faveur du logement social étudiant à hauteur de 8 millions d'euros.

*« L'intervention publique ne peut pas seulement se limiter à une notion de compétitivité de nos universités ».*

Cette revendication a été acceptée par l'Exécutif Régional.

Une délibération concernait l'abondement financier du Protocole d'accord 2007-2013 entre les universités privées et la Région.

Dans ce cadre, le Groupe C.G.P.U a demandé que l'on puisse intégrer des critères sociaux pour faciliter l'accès des écoles d'ingénieurs en faveur des étudiants boursiers.

Madame **Sandrine ROUSSEAU**, Vice-Présidente, a pris bonne note de cette remarque en indiquant que, lors du renouvellement de ce protocole en 2013, elle ouvrira un dialogue avec les représentants des universités privées dans la perspective d'intégrer cette notion de critère social.

Dans le domaine de la Formation Professionnelle, **Annick MATTIGHELLO** est revenue sur l'importance de créer un Service Public Régional de la Formation Professionnelle qui regrouperait l'AFPA, les Grétas et les organismes relevant de l'Education Populaire.

En effet, la non-anticipation en 2009 par l'Exécutif Régional de l'obligation imposée par l'Union Européenne de passer en mode marché l'ensemble de nos contractualisations avec les organismes de Formation, a engendré la suppression de plus de 300 emplois au sein des organismes relevant pour la plupart de l'éducation populaire.

Pourtant, le groupe Communiste dès 2004, avait alerté sur la nécessité de créer un Service Public Régional afin d'éviter la marchandisation des actions de formation.

L'Exécutif Régional par la voix de Pierre De Saintignon a renouvelé son engagement pour mettre en place ce Service Public avec célérité.

Concernant le financement des écoles de la 2<sup>ème</sup> chance, **Annick MATTIGHELLO** a indiqué que son groupe ne remettait aucunement en cause le fondement de ces écoles qui visent à capter les élèves décrocheurs du système scolaire (10 000 jeunes par an en Région) qui de surcroît se trouvent en grande difficulté sociale et familiale.

Néanmoins, elle a revendiqué la nécessité de resserrer les critères d'accessibilité car des jeunes sont, parfois, orientés par défaut vers ces écoles.

Par ailleurs, elle a demandé l'obtention d'un bilan exhaustif sur les activités menées par ces structures. L'ensemble des revendications ont été acceptées par l'Exécutif Régional.

Toujours sur le volet formation professionnelle, une délibération concernait le financement en fonctionnement des établissements de formation des travailleurs sociaux, publics et privés.

Le Groupe C.P.G.U a dénoncé que les moyens financiers accordés en faveur de ces structures ne sont aucunement à la hauteur des enjeux. Les salariés qui travaillent au sein de ces structures évoluent dans une réelle précarité.

La décentralisation de 2004 qui a confiée aux Régions la compétence fonctionnement/investissement de ces structures ne s'est aucunement accompagnée des moyens financiers nécessaires.

Par conséquent, la Région, au-delà de l'enveloppe de décentralisation, consacre, aujourd'hui 5 à 6 millions d'euros supplémentaires en faveur de ces établissements sans compensation de la part de l'Etat.

**Annick MATTIGHELLO**, au nom de son groupe, a revendiqué la réalisation d'une étude exhaustive sur les besoins financiers de ces établissements, dans la perspective d'engager une procédure juridique auprès de l'Etat pour qu'il assume pleinement cette décentralisation.

Pour les délibérations relevant du domaine de compétence Lycée/Apprentissage, **Corinne DONNAINT** a rappelé que son groupe s'abstenait sur les obligations légales pour le subventionnement des lycées privés et contre quand la Région outrepassait ses obligations de financement.

A l'heure où le gouvernement Sarkosiste sape les fondements de l'école publique en supprimant plus de 600 postes d'enseignants pour la rentrée prochaine en Nord Pas-de-Calais, il est plus que nécessaire de concentrer l'intervention financière régionale en faveur des lycées publics.

D'autre part, suite à une décision ministérielle, 10 internats d'excellence sont créés sur le territoire national, conformément au programme présidentiel de Nicolas Sarkozy.

L'ouverture d'un internat de ce type à Douai est prévue en septembre par décision ministérielle, sur l'ancien site de l'IUFM, pour accueillir 45 élèves

« issus de milieu défavorisés et faisant preuve d'une réelle appétence pour les études » dès la rentrée 2010, puis 200 élèves à terme.

La majorité de la commission permanente de la région a validé, à l'exception **des élus du groupe Communiste, Parti de Gauche et Unitaire**, la création de cet établissement dès la rentrée 2010, et l'engagement des travaux de réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage régionale.

Des questions subsistent sur la notion « d'excellence » et sur ce projet éducatif.

On ne peut faire abstraction du fait que l'ouverture de cet établissement intervient dans un contexte de diminution des moyens et des postes dont disposent l'ensemble des établissements de la région, entraînant une dégradation globale des conditions d'exercice du service public éducatif.

On peut craindre une incidence négative sur la mixité dans les autres établissements dont on va prélever les meilleurs éléments pour alimenter ce lycée d'excellence avec sélection sur dossier.

L'internat d'excellence contribue donc à acter encore un peu plus le principe d'une école à deux vitesses, quand tous les établissements scolaires devraient avoir les moyens nécessaires pour fournir à tous un enseignement d'excellence.

Au chapitre Finances, **Alain Bruneel** pour le groupe C.P.G.U s'est opposé au financement de la chaîne privée Wéo dont la Région est actionnaire.

En effet le groupe communiste avait, en 2009, refusé la participation de la région au capital d'une chaîne de télévision privée, fusse-t-elle régionale.

On peut se questionner sur le principe d'indépendance d'un tel média. Cette logique -une première en France- ne favorise pas en outre le service public régional, qui est menacé depuis quelques années dans son financement avec la suppression d'une part des recettes publicitaires.

Après un an de télé régionale, il y a des appréciations plus que mitigées sur la qualité des programmes et sur l'audience auprès de la population du NPDC. Le groupe a demandé que le bilan annuel de la chaîne, prévue par la convention avec la Région, puisse être présenté.

**Pour info : Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité des débats de la commission permanente sur le site du Conseil régional :**  
**[www.nordpasdecals.fr](http://www.nordpasdecals.fr)**